

Conseil municipal Samedi 12 AVRIL 2014 à 9h00

Présents: MISSOUR Gérald, NEMPONT Gabriel, MARTIN Brigitte, COMBA Jean-Bernard, LEVANTERI Vincent, CHAS Bernadette, ORNIA Hélène, AZNAR Didier, COURROYE Danielle, BLANCHER Audrey, HUOT Didier, LAHMAM Imane, ALLAINE Franck, SCHAEFFNER Bernard

Excusée : ROUVIER Brigitte

Secrétaire de séance : ALLAINE Franck

Début : 09h09

En début de séance, M. SCHAEFFNER procède à la lecture d'une lettre (jointe au P.V).

Il explique qu'en raison des suffrages lors des élections municipales qui n'ont pas été favorables à la liste dont ils étaient membres, ils ont décidé avec Mme ROUVIER de ne pas venir au conseil municipal pour l'élection du Maire et de ne pas participer à l'élection des Adjoints ainsi qu'aux commissions municipales.

Après la lecture de la lettre, M. SCHAEFFNER déclare qu'ils revendiquent en revanche des places dans les syndicats.

Monsieur le Maire regrette cette position et concernant les syndicats explique que si M. SCHAEFFNER et Mme ROUVIER étaient venus le voir, ils auraient pu discuter de cette possibilité.

Question 1 : Fixation du nombre d'adjoints :

Il est proposé 3 postes d'adjoints.

Approuvé à la majorité, 1 abstention.

Question 2 : Election des adjoints au maire :

A la majorité, 1 vote blanc.

NEMPONT Gabriel, 1^{er} adjoint

MARTIN Brigitte, 2^{ème} adjoint

COMBA Jean-Bernard, 3^{ème} adjoint

Question de M. HUOT Didier demandant des précisions « sur les fonctions des adjoints ».

Réponse de M. le Maire :

M. NEMPONT Gabriel est affecté aux travaux,

Mme MARTIN Brigitte est affectée à la vie du village,

M. COMBA Jean-Bernard est affecté à l'Urbanisme, aménagement du territoire.

Question 3 : Désignation du correspondant défense :

Approuvé à la majorité, 1 abstention

Mme MARTIN Brigitte est désignée.

Question 4 : Désignation des délégués du conseil école :

Approuvé à la majorité, 1 abstention

Mme CHAS Bernadette et Monsieur NEMPONT Gabriel sont désignés.

Question 5 : Désignation du délégué local CNAS :

Approuvé à l'unanimité : CHAS Bernadette

Question 6 : Délégation du Conseil Municipal au Maire : Réalisation des emprunts :

Approuvé à la majorité, 1 abstention.

Question 7 : Délégation du Conseil Municipal au Maire : Réalisation des lignes de trésoreries :

Approuvé à la majorité, 1 abstention.

Question 8 : Délégation du Conseil Municipal au Maire: Passation des marchés publics en procédures adaptées :

Approuvé à la majorité, 1 abstention

Question 9 : Délégation du Conseil Municipal au Maire Contrat d'assurance :

Approuvé à l'unanimité

Question 10 : Délégation du Conseil Municipal au Maire Concessions dans les cimetières :

Approuvé à l'unanimité

Question 11 : Délégation du Conseil Municipal au Maire: Acceptations des dons et legs :

Approuvé à l'unanimité

Question 12 : Délégation du Conseil Municipal au Maire : Droit de préemption :

Approuvé à la majorité, 1 abstention

Question 13 : Délégation du Conseil Municipal au Maire: fixation des reprises d'alignements :

Approuvé à la majorité, 1 abstention

Question 14 : Délégation du Conseil Municipal au Maire : droit d'ester en justice

Approuvé à la majorité, 1 abstention

M. SCHAEFFNER interroge sur la différence entre la première phrase « intenter les actions en justice » et, la seconde, « se constituer partie civile ».

M. NEMPONT explique que, dans un premier temps, la plainte est l'acte par lequel une personne ou une collectivité qui s'estime victime d'une infraction en informe le procureur. Dans un second temps, la

constitution de partie civile est l'acte par lequel une victime demande réparation du préjudice subi quand l'auteur est connu. Il s'agit de deux actes et démarches distincts.

Question 15 : Délégation du Conseil Municipal au Maire : Recrutement ayant pour objet le remplacement d'un agent disponible

Approuvé à la majorité, 1 abstention.

Intervention de Monsieur le Maire « Les délégations ont pour but d'éviter la multiplication de conseils municipaux »

Question 16 : Désignation des délégués au SIAEP

Candidat TITULAIRE : SCHAEFFNER Bernard: 1 voix, HUOT Didier : 13 voix

TITULAIRE au SIAEP : HUOT Didier

Candidat SUPPLEANT : NEMPONT Gabriel : 13 voix, SCHAEFFNER Bernard: 1 voix

SUPPLEANT au SIAEP : NEMPONT Gabriel

Question 17 : Désignation des délégués au SABRE

Candidat TITULAIRE : AZNAR Didier: 13 voix, ALLAIN Franck : 14 voix, MISSOUR Gérald : 13 voix, SCHAEFFNER Bernard: 2 voix

TITULAIRES au SABRE : AZNAR Didier, ALLAIN Franck, MISSOUR Gérald

Candidat SUPPLEANT : HUOT Didier : 13 voix, COURROYE Danielle: 14 voix, MARTIN Brigitte: 11 voix, SCHAEFFNER Bernard 4 voix

SUPPLEANTS au SABRE : HUOT Didier, COURROYE Danielle, MARTIN Brigitte

Question de Mr SCHAEFFNER Bernard « je demande la candidature de Madame ROUVIER Brigitte »

Réponse de Monsieur le Maire : « il n'y a ni procuration ni demande écrite pour la candidature de Madame ROUVIER Brigitte, il est donc illégal d'accepter cette candidature ».

Monsieur le Maire téléphone à la secrétaire de mairie pour être sûr.

Confirmation de la secrétaire de mairie : « la candidature n'est pas possible ».

Question 18 : Désignation des délégués au SIESB

Candidates TITULAIRES : CHAS Bernadette: 13 voix, MARTIN Brigitte: 13 voix, 1 vote blanc

TITULAIRES au SIESB : CHAS Bernadette, MARTIN Brigitte

Candidats SUPPLEANTS : BLANCHER Audrey : 13 voix, LEVANTERI Vincent : 13 voix, 1 vote blanc

SUPPLEANTS au SIESB : BLANCHER Audrey, LEVANTERI Vincent

Question 19 : Désignation des délégués au SIVU

Candidats TITULAIRES : NEMPONT Gabriel: 14 voix, LEVANTERI Vincent : 14 voix.

TITULAIRES au SIVU : NEMPONT Gabriel, LEVANTERI Vincent

Candidats SUPPLEANTS : MARTIN Brigitte : 14 voix, HUOT Didier : 14 voix.

SUPPLEANTS au SIVU: MARTIN Brigitte, HUOT Didier

Question 20 : Désignation des délégués au SIE

Candidats TITULAIRES : NEMPONT Gabriel: 11 voix, COMBA Jean-Bernard : 13 voix, SCHAEFFNER Bernard : 3 voix

TITULAIRES au SIE : NEMPONT Gabriel, COMBA Jean-Bernard.

Candidats SUPPLEANTS : AZNAR Didier: 12 voix, ALLAINE Franck: 10 voix, SCHAEFFNER Bernard: 5 voix

SUPPLEANTS au SIE : AZNAR Didier, ALLAINE Franck

Question 21 : Désignation des délégués au SIIG

Candidats TITULAIRES : COMBA Jean-Bernard : 11 voix, SCHAEFFNER Bernard : 3 voix

TITULAIRES au SIIG : COMBA Jean-Bernard

Candidat SUPPLEANT : HUOT Didier 12 voix, SCHAEFFNER Bernard : 3 voix

SUPPLEANTS au SIIG : HUOT Didier

Question 22 : Subventions aux associations :

Le bienvenu	300€	Approuvé à l'unanimité.
Les copains fouineurs	300€	Approuvé à l'unanimité.
Comité de Jumelage	300€	Approuvé à l'unanimité
Société de chasse	300€	COMBA Jean-Bernard ne participe pas au vote en tant que membre. Approuvé à la majorité
Association des jeunes	300€	Approuvé à l'unanimité.
Association paroissiale	300€	Approuvé à l'unanimité.
Les minets du Quartier	300€	1 abstention, 13 voix pour, approuvé à la majorité.
Amateur d'Art	300€	Approuvé à l'unanimité
Moto Club	300€	Approuvé à l'unanimité
Les amis du Livre	900€	COMBA Jean-Bernard ne participe pas au vote en tant que membre. Approuvé à la majorité.
ASC	1400€	NEMPONT Gabriel ne participe pas au vote en tant que membre. Approuvé à la majorité
Le Sou Des Ecoles	1400€	ALLAINE Franck ne participe pas au vote en tant que membre. Approuvé à la majorité

L'association Open Community :

Avant le vote, question de M. SCHAEFFNER Bernard « je souhaite en savoir plus sur cette association ? »

M. le Maire précise qu'il allait justement donner des explications et procède à la lecture des statuts.

Monsieur AZNAR explique qu'elle a pour but de former les habitants qui le souhaitent à l'utilisation des logiciels sources tel qu'OPEN OFFICE. Ce sont des logiciels gratuits étant le fruit d'un travail collaboratif.

-Question de SCHAEFFNER Bernard « cette association est-elle déclarée en préfecture ? »

-Réponse de MISSOUR Gérald: « Cette association est parue au journal officiel ainsi que ses statuts » documents à l'appui.

Pour Open community : 300€ approuvé à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle pour le SOU des ECOLES : 300€ pour un voyage de fin d'année.

ALLAINE Franck ne participe pas au vote en tant que membre. Approuvé à la majorité : 13 voix.

Madame COURROYE se questionne sur l'absence de l'association K-net partage.

M. le Maire répond que K-net partage n'a pas fait sa demande de subvention mais un contact sera établi.

Fin du conseil du 12 Avril 2014 à 10h58.